



RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER REGIONAL SUR LA METHODOLOGIE DE PRISE EN COMPTE EFFECTIVE DU GENRE DANS LES PNIA

14 au 16 juin 2011 à l'hôtel Eda-Oba à Lomé

Dans le cadre de la promotion de l'approche genre dans le secteur agricole des pays membres de la CEDEAO et sous le haut patronage de son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, la FAO, avec l'appui de l'UNFPA, du PNUD, de la CEDEAO et l'Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA) située en Côte d'Ivoire, a organisé du 14 au 16 juin 2011 à l'hôtel Eda-Oba à Lomé, un atelier régional sur la méthodologie de prise en compte effective du genre dans les Programmes d'Investissement Agricole.

I – PRESENCE A L'ATELIER

L'atelier a réuni d'une part, les expert(e)s et facilitateur(trice)s de l'ENSEA et de la FAO, chargés de la formation et des consultant(e)s genre, et les représentant(e)s nationaux des filières agricoles, les points focaux PNIA, les représentant(e)s des départements ministériels chargés du genre ainsi que ceux de la Société Civile, d'autre part. Bref, l'atelier a connu la participation de 43 personnes dont venus des pays membres de la CEDEAO (Cf. la liste des participants en annexe).

II – OBJECTIF DE L'ATELIER

Organisé autour de l'intégration du genre dans la préparation et la mise en œuvre des Programmes d'Investissement Agricoles, cet atelier a eu pour objectif principal de renforcer les capacités des participants en matière d'approche méthodologique d'intégration transversale du genre dans les projets et programmes de développement rural et dans l'opérationnalisation des Programmes Nationaux d'Investissement Agricole. Cela, en réponse à la préoccupation de la Conférence de Rome tenue en avril 2010 qui est celle de recueillir des informations plus rigoureuses sur la parité homme/femme dans le secteur agricole et d'intégrer la problématique du genre dans les plans de développement agricoles en vue de contribuer à la sécurité alimentaire des pays ouest-africains.

L'atelier s'est déroulé en quatre étapes : une cérémonie d'ouverture, une présentation des communications, des travaux en plénière et en commissions et une cérémonie de clôture.

III – CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a rassemblé outre les participant(e)s, divers invités de marque au rang desquels les membres du Gouvernement du pays hôte, le corps diplomatique, les représentants du Système des Nations Unies, les Directeurs Centraux et Généraux, etc. Elle a été marquée par cinq interventions : l'allocution introductive de Monsieur Koffi N'GESSAN Directeur de l'ENSEA, le mot de bienvenue de Madame H. Olivier AMEDJOGBE-KOUEVI, Ministre de la Promotion de la Femme, la déclaration de Madame Cécile MUKARUBUGA, Représentante de l'UNFPA-Togo, l'allocution de Monsieur Mbenga MUSA Coordonateur Bureau Sous-Régional FAO, et le Discours d'ouverture de Monsieur Messan Kossi EWOVOR, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Dans son intervention, le Directeur de l'ENSEA, après avoir manifesté sa reconnaissance à tous ceux qui se sont impliqués activement dans l'organisation de cet atelier, s'est appuyé sur la part très significative du secteur agricole, à prédominance féminine, dans le PIB des

pays de la sous-région pour justifier la nécessité de développer des techniques et offrir les outils nécessaires aux experts nationaux autour de la thématique faisant l'objet de la rencontre. Ceci, dans l'intention d'influencer la conception ainsi que la mise en œuvre des politiques d'investissement dans une logique de réorientation des décisions servant à mettre fin aux discriminations qui entravent le développement harmonieux en milieu rural.

Il a, pour finir, exhorté les participants à donner le maximum d'eux-mêmes afin que cet atelier soit un véritable succès.

Prononçant son mot de bienvenue, madame la Ministre de la Promotion de la femme à manifester au nom du Chef de l'Etat, la joie du Gouvernement et du peuple togolais d'accueillir cette importante rencontre. Pour sa part, la prétention à un monde meilleur dans lequel l'abondance et l'épanouissement aussi bien individuel que collectif battent leur plein, doit nécessairement passer par les dispositions visant à promouvoir l'autonomisation de l'autre moitié numériquement plus significative de l'espèce humaine, c'est-à-dire les femmes qui, selon les statistiques bien précises sur l'échiquier international et national, constituent la turbine méconnue de la révolution verte de la sous-région ouest-africaine. C'est pourquoi, au nom de l'égalité qui se trouve être au cœur de toute action de développement, elle a salué l'initiative prise par la FAO de mettre au même niveau d'information et de connaissance, les experts du monde agricole et de la promotion des droits de la femme à travers cet atelier à l'issue duquel elle ose se convaincre du renforcement réel des capacités des participants en vue de donner un visage genré des programmes et politiques d'investissements agricoles, étape prépondérante à l'allègement des souffrances de la femme en général et de la femme rurale en particulier.

Prenant la parole, la Représentante de l'UNFPA-Togo à travers sa déclaration, a félicité et a adressé au nom de la famille des Nations Unies, ses sincères gratitudeux aux organisateurs pour l'honneur et l'égard faits en cette famille en l'associant si intimement à cet atelier qui devra contribuer à coup sûr, à une meilleure appréhension de la dimension genre dans le développement en général et dans le développement agricole en particulier. Elle a pour ainsi dire, apporté le soutien solennel de son organisation, fondamentalement préoccupée par l'égalité des chances et d'opportunité, au présent atelier et assuré les organisateurs de sa disponibilité à les accompagner dans la réflexion stratégique et la mise en œuvre des mécanismes idoines qui seraient identifiés au cours de la présente rencontre.

Monsieur Mbenga MUSA dans son allocution, a au nom de Monsieur Jacques DIOUF, Directeur Général de la FAO félicité la CEDEAO et les pays membres pour la manière diligente dont ils ont conduit la préparation des plans d'investissement agricole, signe de la détermination de la sous-région à concrétiser rapidement sur le terrain, les orientations de la politique agricole sous-régionale, laquelle découle du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD. Après avoir présenté la situation économique et foncière précaire de la femme qui l'expose particulièrement aux violences domestiques et sociales considérées dans certaines cultures comme l'expression de la virilité de l'homme, il a émis l'espoir, sur la base des analyses pertinentes, des propositions et réflexions constructives des participants, que cet atelier soit le catalyseur pour la réalisation de nombreux projets de développement rural sensibles au genre pour la réduction de la pauvreté.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a, tout comme sa collègue de la Promotion de la Femme, souhaité au nom du Gouvernement la cordiale et chaleureuse bienvenue à toutes les délégations à qui il a transmis les sincères remerciements et encouragements de Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE. Ses sentiments de gratitude sont allés également à la FAO, au PNUD, à l'UNFPA et bien d'autres partenaires qui de prêt ou de loin se sont associés à l'organisation de cet atelier.

Passant en revue, chiffres à l'appui, la situation rendant nécessaire la prise en compte suffisante du genre dans les plans d'investissement capables d'éliminer la faim et de réduire considérablement l'insécurité alimentaire et la pauvreté au niveau de toutes les composantes du monde rural, il a mis en exergue l'importance capitale que revêt cet atelier dans l'atteinte des résultats du PDDAA. Par ailleurs, il a insisté sur le fait de ne pas perdre de vue que le succès des efforts de développement dépend en partie, de la qualité de la communication instaurée avec les populations concernées et de la prise en compte des questions de genre et que l'une et l'autre sont transversales. Aussi, a-t-il, avant de déclarer ouvert les travaux de l'atelier, réitéré ses félicitations à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour des appuis complémentaires qu'ils apporteront aux différents pays pour la mise en œuvre des stratégies et actions retenus à l'issue de la rencontre tout en assurant la disponibilité du Togo à assumer le leadership du suivi-évaluation de la mise en œuvre des PNIA.

IV – DEROULEMENT DES ACTIVITES DE L'ATELIER

Les activités de l'atelier ont été si intenses et si riches tant en théories à travers des communications qu'en travaux pratiques à travers des exercices et carrefours autour d'un programme articulé en cinq sessions développées par les experts de l'ENSEA.

Après présentation et adoption du programme, les participant(e)s se sont présentés tour à tour avant d'exprimer leurs attentes en deux principaux points :

- Formuler des recommandations à l'endroit des pays
- Identifier des mécanismes opérationnels pour intégrer le genre dans les PNIA.

4.1 – Phase théorique

Session 1 : Concept genre, problématique, cadre juridique et institutionnel

Le début de la session a été précédé par une phase introductive animée par Mme KOYARA Marie-Noelle, Représentante de la FAO-Côte d'Ivoire et le Coordonnateur Sous-régional de la FAO. Ce dernier a précisé que le passage en revue des 15 Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles (PNIA) des pays de la CEDEAO permettra d'y voir et classer les différents degrés de prise en compte du genre.

Cette classification permettra non seulement d'accompagner les pays qui n'ont pas encore achevé l'élaboration de leur PNIA, mais aussi d'appuyer ceux qui l'ont déjà élaboré dans la prise en compte effectif du genre.

Deux communications ont été présentées dans cette session.

– Concept et problématique du genre

Cette première communication a été présentée par Monsieur Raimi FASSASSI, Statisticien-économiste à l'ENSEA.

Il ressort de cette communication que le concept genre a subi une évolution conceptuelle et contextuelle depuis la prise de conscience de la vulnérabilité des femmes et des inégalités dans les traitements qui leur sont affligés. Ainsi, une analyse comparée a été faite entre les approches « Femmes et Développement » et « Genre et Développement ». L'analyse selon le genre se trouve être donc un défi de développement et la solution n'est pas forcément dans le cadre prédéterminé dans lequel nous enferme nos coutumes, nos traditions et nos stéréotypes. La nécessité s'impose alors, de clarifier la compréhension du concept genre en ressortant les valeurs qu'il développe et la problématique de sa prise en compte dans tous les aspects de développement socio-économique d'un pays et dans le cadre de la mise en œuvre des PNIA des pays de la CEDEAO. Cette dernière, c'est-à-dire, la problématique du genre étant au centre, conformément aux besoins pratiques et intérêts stratégiques spécifiques à chaque sexe, de toutes réflexions et actions en faveur de l'égalité homme-femme.

– Cadre juridique et institutionnel

Le cadre juridique et institutionnel du concept genre a été développé par **Maître KONE Kiyobien**, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire, Consultant international juriste spécialiste genre. Ce cadre a été analysé sous l'aspect du respect du droit de la femme et de son accès à la propriété foncière.

Il faut retenir que le cadre juridique des pays membres de la CEDEAO relatif au droit d'accès de la femme à la terre repose d'une part, sur les conventions internationales et régionales ratifiées et d'autre part, sur les lois nationales.

La problématique de l'accès des femmes à la terre est une question essentielle dans le cadre de la mise en œuvre des PNIA car la terre est le principal facteur de production en agriculture. Par ailleurs, les économies des pays africains reposent pour la grande majorité sur le secteur agricole où les femmes occupent une place prépondérante mais malheureusement leur contribution n'est pas réellement prise en compte dans les statistiques nationales.

De cet exposé, l'on retient que la plupart des textes sont inapplicables et/ou inappliqués en Afrique et particulièrement dans les pays de la CEDEAO à cause de plusieurs obstacles institutionnels ou non.

Il est à noter qu'au nombre de ces obstacles figure en place de choix la coutume qui continue d'être regardée comme prédominante sur la loi.

L'orateur a terminé son exposé par la formulation de plusieurs recommandations sur le plan sous-régional et national.

Seule la prise en compte de ces recommandations pourra permettre à les rendre plus efficaces et efficientes.

Session 2 : Outils d'analyse et d'élaboration de projets sensibles au genre

Au cours de cette session, les participants ont écouté avec une attention particulière une deuxième communication de Monsieur Raimi FASSASSI qui fait état des outils d'analyse selon le genre et de ses cadres conceptuels. Dans son développement, l'orateur a mis l'accent sur la définition et l'utilité de l'analyse genre avant d'aborder de manière spécifique ses cadres conceptuels et ses outils opératoires ou adéquats.

En effet, les cadres conceptuels de l'analyse genre abordés par le formateur ont concerné le cadre de HARVARD, le cadre de planification du genre (cadre de MOSER) ou triple rôle, le Cadre d'analyse genre des relations sociales (Naila Kaber), la Matrice d'analyse du genre (MAG) et le Cadre du renforcement du travail des femmes.

En ce qui concerne les outils, dix (10) ont été présentés par le formateur. Il s'agit de :

- la grille d'analyse de l'acquisition de pouvoir par les femmes ;
- l'outil « profil d'activités et de revenus » ;
- l'outil « profil d'accès et de contrôle des ressources » ;
- l'outil « les 10 questions clés de l'analyse socio-économique du genre » ;
- l'outil Micro-Méso-Macro ;
- l'outil arbre à causes ;
- l'outil arbre à résultats ;
- l'outil forces motrices et forces résistantes ;
- l'horloge et
- la chaîne des résultats.

Session 3 : Genre, PNIA et moyens d'existence

La session 3 a été animée par Mme Mairiame MAIGA, Consultante en genre à travers sa communication portant sur le concept de genre dans les PNIA et sur l'accès aux ressources économiques, aux biens et services des couches vulnérables.

Partie de la présentation du cadre stratégique des PNIA et du concept genre dans les PIA, Mme MAIGA s'est penchée sur les questions de genre spécifiques au secteur de l'agriculture. Elle a, à cet effet, examiné en termes d'actions à mener, d'acteurs et d'institutions impliqués, les situations relatives aux rapports sociaux et de genre dans le travail, à l'accès à la terre, au crédit agricole et aux marchés, aux technologies appropriées, à la vulgarisation agricole, à l'irrigation, à l'élevage, à la pêche et enfin aux ressources naturelles. Il résulte de la substance de cet analyse, un défi majeur pour les PNIA ; celui de la matérialisation des accords, textes et lois au niveau régional et national en faveur des initiatives de développement agricoles et de la sécurité alimentaire sensible au genre et de la mise en place dans chaque pays d'une équipe pluridisciplinaire chargée de la réalisation des programmes.

Session 4 : Méthodologie de recherche et mise en œuvre des projets sensibles au genre

Cette session a passé en revue les différentes méthodes de recherche et de mise en œuvre des projets sensibles au genre. Le présentateur, après avoir défini le gender mainstreaming, a insisté sur la nature des statistiques relatives au genre et le rôle central de la recherche ainsi que du suivi-évaluation dans le processus du gender mainstreaming. Les principaux

outils statistiques et sociologiques ont été présentés. L'importance du suivi-évaluation des projets sensibles au genre a été soulignée car ici plus qu'ailleurs, il convient d'être vigilant afin d'éviter des effets contraires à ceux attendus.

Par ailleurs, des exemples d'indicateurs ont été proposés et commentés par le présentateur. Un ensemble d'indicateurs élaborés par la CEDEAO pour le domaine rural a été présenté. Ces indicateurs qui ne sont pas nécessairement sensibles au genre, appellent une révision des instruments de collecte élaborés lors des recensements et enquêtes. Les possibilités de collecte de données sensibles au genre qu'offrent ces deux méthodes statistiques, ont été l'objet du dernier point de l'intervention.

4.2 – Phase pratique

Cette phase a permis aux participants de transcender la théorie en la traduisant dans les faits à travers quelques exercices et des discussions en plénière.

4.2.1 – Exercices pratiques

Les participants ont été mise en groupe selon la quintessence du travail à faire pou réfléchir sur un certains nombre d'aspects permettant de mettre en évidence leur compréhension et leurs expériences.

– 1^{er} exercice

Cet exercice a eu pour objectif de confronter les enseignements reçus sur les outils d'analyse selon le genre avec les réalités de terrain. Il a consisté donc, à utiliser dans un premier temps, les outils comme "l'horloge" et "les 10 questions clés" pour donner la situation d'un couple rural et l'outil "les 10 questions clés" pour identifier les points d'encrage ainsi que les mécanismes d'institutionnalisation du genre dans le secteur agricole.

– 2^{ème} exercice

Le second exercice avait pour objectif de mettre en exergue les questions de genre spécifiques au secteur de l'agriculture. Le travail à faire a été de savoir à quel niveau chacun des pays de la CEDEAO se trouve dans l'élaboration de son PNIA. Pour ce faire, chaque pays devrait se canaliser, selon l'état d'avancement de son PNIA, dans chacune des trois situations suivantes pour répondre aux questions : pays n'ayant pas commencé l'élaboration des PNIA, pays dont le PNIA est en cours d'élaboration et pays qui ont finalisé leurs PNIA.

D'une manière générale, on note une volonté manifeste de tous les pays membres de la CEDEAO d'intégrer le genre dans leur PNIA. Cependant, cette prise en compte n'a pas toujours respecté les règles de l'art. En effet, elle a été faite de façon transversale en faisant référence aux documents nationaux se rapportant au genre. Par rapport au niveau d'avancement quatre groupes de pays se dégagent :

- Les pays ayant finalisé leurs PNIA et qui sont en cours d'exécution de leur programme : le Togo, le Bénin, le Ghana, la Gambie, le Mali et le Niger
- Les pays ayant finalisé leurs PNIA et en attente de leur exécution : le Sénégal, le Cap-Vert et la Guinée Bissau.
- Les pays en phase d'élaboration de leur PNIA : la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso

- Les pays n'ayant pas encore commencé l'élaboration de leur PNIA : Le Libéria et le Nigéria
- **3^{ème} exercice**

A la fin de la présentation de Mme MAIGA, les participants se sont retrouvés en groupe pour :

- Passer en revue les différentes recommandations pour la réalisation des PNIA, telles qu'exposées dans la présentation
- Identifier les forces et faiblesses de ses recommandations
- Faire des suggestions objectives pour renforcer ces recommandations.

Cet exercice a été l'occasion pour les participants de compléter la liste des recommandations proposées par les consultants pour une meilleure prise en compte du genre dans les PIA.

Les résultats plus détaillés de ces exercices sont annexés au présent rapport.

4.2.2 – Discussions

Chaque présentation et chaque restitution de travaux de groupe ont été suivies d'échanges fructueux. Ces échanges ont permis aux participants de confronter leurs idées et positions par rapport aux enseignements reçus et aux expériences acquises afin de mieux cerner les éléments qui ont fait matière du thème de la formation. Ce fut également à cette étape que certains points d'ombres ont été levés et mieux explicités.

– Discussions relatives au concept et problématique du genre

Les discussions et échanges issues de cette première présentation ont abouti à une préoccupation majeure ; celle de redéfinir le concept du genre au sortir de cet atelier qui soit utilisable par tout pays, en tout domaine et à tout niveau social ou institutionnel tout en se mettant d'accord sur les différentes méthodes d'approches pour sa prise en compte dans les PNIA.

Par rapport à cette préoccupation, la définition de la FAO qui intègre les populations vulnérables au concept de genre a été retenue pour servir de repère à tous les pays de la sous-région.

– Discussions relatives au cadre juridique et institutionnel

Les points suivants sont à retenir de ces discussions :

- Il est important de définir les responsabilités dans la mise en œuvre des recommandations (CEDEAO, pays, administrations, ONGS, communautés, etc.) ;
- L'application de certaines lois et surtout le changement de comportement à l'endroit des femmes et de leurs droits ne peut se faire que si des groupes de pressions existent et sont soutenus. L'exemple du Nigéria a été présenté à ce sujet : la sensibilisation des hommes à la question du genre s'est avérée nécessaire et a été prise en compte, face aux nombreuses pertes post-récoltes. Le gouvernement nigérian a été contraint par l'action des groupes de pressions, de construire des silos pour la conservation des productions des femmes ;

- Proposer des stratégies de cession de terres aux femmes face au problème d'accaparement et d'héritage des terres.
- **Discussions relatives aux outils d'analyse et d'élaboration de projets sensibles au genre**

Les sujets abordés ici ont concerné essentiellement l'identification des outils pertinents d'analyse pour le cas des PNIA, la prise en compte du rôle des femmes au niveau de la sphère politique, la classification des outils et la différence entre travail productif et travail reproductif. Il a été aussi question de comment évaluer le travail non rémunéré (reproductif) des femmes qui n'est pas valorisé et de quels types d'indicateurs faudrait-il analyser au niveau des statistiques pour l'élaboration des politiques de développement.

Il ressort de ces échanges les points d'attention suivants :

- **travail reproductif** : ensemble des activités physique ou intellectuelle que l'on mène au profit de la famille en contre partie de la satisfaction morale que l'on réent d'avoir été utile ;
- **travail productif** : ensemble des activités physiques ou intellectuelles que l'on mène au profit de la société en contre partie d'une rémunération en nature ou en espèce.
- mettre l'accent sur la formulation des indicateurs de mesure de la prise en compte du genre dans les PNIA.
- possibilité de comptabiliser le travail domestique dans les statistiques en utilisant plusieurs approches.
- trouver le moyen de valoriser le travail domestique dans le PIB et le rendre moins consommateur de temps et en tenir compte dans la planification du travail productif ;
- il faut une volonté politique, l'engagement de tous les partenaires et le partage de compétences et d'expériences et une disponibilité de ressources suffisantes ;
- nécessité de sortir de cet atelier avec un guide opérationnel d'intégration du genre dans les PNIA ;
- **Discussions relatives au genre, PNIA et moyens d'existence**

La fin de la présentation de Mme MAIGA a été suivie d'un riche débat en ce qui concerne surtout les actions proposées. Les participants ont suggérés qu'il faut d'abord tirer leçons des échecs passés afin de pouvoir mieux avancer. L'accent a été mis sur l'absence des représentants des centres de recherches de nos pays. Il a été recommandé à ce niveau que les chercheurs tiennent compte à l'avenir des besoins de recherche des producteurs. Enfin, les intervenants ont insisté sur l'importance de la budgétisation selon le genre dans un projet.

- **Discussions relatives à la méthodologie de recherche et mise en œuvre des projets sensibles au genre**

Les points d'attention suivants ont été retenus :

Les recensements agricoles doivent être exhaustifs par une administration du questionnaire à toutes les exploitations y compris les plus petites généralement tenues par les femmes.

Pour les enquêtes, comme on choisit une thématique précise, il est possible d'aller dans les détails et d'avoir des informations plus pertinentes pour une analyse genre.

Dans les points de vue, il a été demandé à la CEDEAO la nécessité de se focaliser sur les indicateurs de genre à intégrer dans les PNIA pour combattre effectivement la pauvreté.

V – RECOMMANDATIONS

Au terme des présentations et discussions interactives, les recommandations suivantes pour une intégration effective du genre dans les PNIA ont été formulées par les participants :

- Renforcer les capacités des participants de cet atelier régional sur l'utilisation effective des outils pour l'intégration et l'analyse du genre dans les PNIA.
- Mettre en place un système de suivi-évaluation pour s'assurer de l'intégration effective du genre dans les PNIA dans tous les pays. Cette initiative devrait permettre de consolider l'intégration du genre dans les PNIA et d'assurer la durabilité des résultats escomptés.
- Assurer une application effective des instruments juridiques en rapport avec le genre et l'accès des femmes à la terre dans tous les Etats de l'espace CEDEAO ;
- Le problème de l'accès à la terre des femmes est une question très préoccupante, si l'on veut réussir la mise en œuvre des PNIA. Aussi, est-il nécessaire de se pencher réellement au niveau national et régional sur cette question, si l'on veut que l'agriculture soit le véritable moteur de développement en Afrique de l'Ouest ;
- Dans les PNIA, le genre est évoqué de façon transversale suivant les différents axes. Le Togo a présenté les projets de mise en œuvre du PNIA qui prennent en compte le genre. Il s'agit alors de définir des axes stratégiques pour la prise en charge de l'aspect genre avec des indicateurs SMART.
- Promouvoir les femmes dans le domaine de l'agriculture non seulement à la base (production et transformation) mais aussi dans la prise de décision (planification et programmation).
- Assurer l'accès des femmes à la formation et à la technologie pour améliorer leurs méthodes de production et de transformation
- Faciliter la commercialisation des produits pour les femmes : marchés, conditionnement des produits et transport
- Rendre effective la déclaration de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens.
- Faire un plaidoyer en vue de créer des lignes budgétaires pour le genre ;
- Assurer la formation en Analyse Selon le Genre (ASEG) pour intégrer le genre dans le PNIA

VI – CEREMONIE DE CLOTURE

RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Etude pour documenter les écarts genre dans le secteur agricole
2. Renforcement des capacités des acteurs et actrices impliqués dans la prise en compte du genre dans les PNIA (sensibilisation, formation, intégration du genre dans les curricula de formation des cadres de vulgarisation)
3. Mise à disposition d'un budget spécifique pour la prise en compte du genre
4. Mise en place d'un mécanisme institutionnel pour adresser la thématique du genre dans les PNIA (intégration du genre, mise en œuvre, suivi et évaluation)
5. Elaboration d'une stratégie de communication sur le genre.

Cette communication devrait permettre aux acteurs et actrices à tous les niveaux de comprendre le genre et la nécessité de son intégration dans les projets et programmes agricoles et surtout de rendre visible les résultats de l'intégration du genre (capitalisation des résultats et bonne pratique en genre).